

# INFOS MDPH11

Lettre d'information de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Aude

N° 48 - septembre 2024

Vous pouvez [accéder aux numéros précédents](#) sur le [site internet de la MDPH](#) de l'Aude



Edito de Françoise Navarro Estalle, Conseillère départementale et Présidente de la CDAPH

Bonjour à toutes et à tous,

Ce mois-ci, la mascotte des Jeux Paralympiques a pris place dans le hall d'accueil de la MDPH, entourée de photos d'athlètes paralympiques et de la présentation des résultats obtenus par la délégation française. Nous célébrons le parasport et rendons hommage à nos sportifs en situation de handicap pour leurs belles performances et leur grande détermination. Bravo !

Je vous rappelle que le parasport sera à l'honneur de **notre journée des réussites prévue le 6 décembre à l'Hôtel du Département**. L'équipe de la MDPH en partenariat avec le service Sport du Conseil départemental travaille actuellement sur la programmation de cette journée. Retenez bien la date !

Je vous remercie pour votre participation à la Journée « handicap et pauvreté » organisée par la MDPH, le 23 septembre et je vous laisse découvrir le bilan présenté dans cette lettre. Je vous en souhaite une bonne lecture



Au menu de ce numéro :

- Retour sur la journée Handicap et Pauvreté
- La MDPH rencontre des assistantes maternelles
- présentation du projet EPoP aux experts profanes
- Une nouvelle infirmière dans l'équipe de la MDPH
- CDAPH fonctionnelle
- Présence de la MDPH sur des événements organisés par des partenaires
- En complément d'info
  - Préparez le Duoday
  - Le centre d'appel ARRADV
- Du côté des partenaires
  - L'association bibliothèque Braille Infantile
- À ne pas manquer

# RETOUR SUR LA JOURNÉE HANDICAP ET PAUVRETÉ

À la demande d'Éric Pélissier commissaire régional pour la lutte contre la pauvreté et du Conseil départemental, la MDPH a organisé une journée sur le thème « Enfant et handicap, précarité familiale ? », le 23 septembre.

## UNE JOURNÉE PARTICIPATIVE

Environ 150 personnes ont participé à cet événement en Salle Gaston Defferre à l'Hôtel du Département. Une classe d'élèves en terminale ST2S du Lycée Jules Fil a pu profiter de la richesse des interventions de la matinée.



## L'INTERVENTION D'AUREORE PÉLISSIER

Aurore Pélissier est enseignante-chercheuse à l'Université de Bourgogne. Elle nous a fait part des résultats de ses travaux dans le cadre d'un programme de recherche pluridisciplinaire et participative dédiée aux parents-aidants d'un enfant atteint ou suspecté d'une maladie rare et/ou d'un handicap rare. Son intervention a constitué le fil rouge de la matinée.

L'enregistrement de l'interview de Marielle Lachenal, médecin et auteure, le témoignage de deux mamans de l'association « Tous Solidaires Avançons » ont contribué à approfondir notre compréhension des problématiques des familles, non sans émotion.

## DES ATELIERS DE TRAVAIL

L'après-midi, nous avons mis en place 7 ateliers sur les thématiques suivantes : logement, mobilité, emploi de l'aidant, fragilité financière, alimentation et santé, culture et loisirs et soutien à la parentalité. C'est une organisation qui nous a permis d'échanger sur des difficultés spécifiques et de partager des connaissances sur les leviers à mobiliser. Pour cela, dans chaque atelier, des personnes ressources qui sont des partenaires institutionnels et associatifs ont partagé leur expertise. Les comptes rendus réalisés alimenteront l'écriture du prochain additif du rapport d'activité de la MDPH.

## UN TEMPS DE REPAS FESTIF

Le temps de repas s'est déroulé au fond de la Salle Gaston Defferre. C'est l'ESAT « Les Cèdres », installé à Bram, qui avait préparé un buffet

gourmand. Nous avons aussi profité d'une parenthèse musicale grâce au groupe « Magic Tak Doum Konnexion » de l'EANM APAJH11 de Laroque de Fa.



## UNE INFORMATION EN LIGNE

En suivant [le lien](#) ou en scannant le QR Code, vous aurez accès à toutes les informations et vidéos relatives à cette journée.



# LA MDPH RENCONTRE DES ASSISTANTES MATERNELLES

Dans le cadre du déploiement du dispositif ASOPEH (dispositif d'accompagnement à la socialisation des enfants de moins de 6 ans en situation de handicap), une action de sensibilisation à destination des assistantes maternelles a été organisée à l'Hôtel du département le 23 septembre.

## POURQUOI ASOPEH ?

Les offres d'accueil existantes ne sont pas adaptées à tous les enfants ni aux besoins des parents. Il y a peu d'accueils chez les assistantes maternelles par peur du handicap, par manque de formation, de modalités de suivi et d'accompagnement. Souvent, un parent cesse son activité professionnelle pour s'occuper à temps plein de son enfant en situation de handicap, avec un impact économique certain pour le foyer.

## LES OBJECTIFS D'ASOPEH

Ce dispositif vise à valoriser l'accueil

des enfants de moins de 6 ans en situation de handicap. Il a été expérimenté de 2021 à 2023 sur le Carcassonnais et se généralise sur l'ensemble du territoire. Il est inscrit au Schéma Unique des Solidarités 2021-2025. Ses objectifs sont de faciliter et promouvoir l'accueil des enfants chez les assistantes maternelles, d'accompagner les parents dans leur parcours et de développer le travail en réseau de professionnels.

## LA FORMATION DES ASSISTANTES MATERNELLES

Une nouvelle action de sensibilisation avec la participation de la MDPH a eu lieu le 23

septembre. D'autres acteurs du territoire audois étaient présents, le centre d'action médico-sociale précoce, l'IME de Pennautier et l'AFDAIM. 27 assistantes maternelles du Carcassonnais ont pu bénéficier de cette session « polyhandicap et accueil de l'enfant de moins de 6 ans ». Un autre temps de formation est prévu le 25 novembre sur le thème « troubles du spectre autistique et enfant de moins de 6 ans ».

# PRÉSENTATION DU PROJET EPOP AUX EXPERTS PROFANES

La MDPH a organisé une présentation du projet EPoP à destination des experts profanes, le 20 septembre. Le groupe a pu échanger avec la chargée d'études rattachée au projet, sur la formation des intervenants pairs et la constitution d'un réseau dans l'Aude.

## EPOP, UN PETIT RAPPEL

Ce projet, porté en Occitanie par le CREAL-ORS Occitanie et APF France handicap, vise à systématiser le recours aux savoirs expérientiels des personnes en situation de handicap. Pour cela un réseau d'intervenants pairs sera constitué et des actions coconstruites seront programmées sur le département. Les personnes en situation de handicap qui souhaitent s'engager dans ce projet ont eu la possibilité de déposer une candidature auprès de la chargée d'études, Mélanie Rouméguère.

## DES ECHANGES CONSTRUCTIFS

Les membres du groupe des experts profanes, en présentiel ou en visio, ainsi que deux personnes

du groupe C.A.U.R ( Comité Audois des Usagers pour la Réhabilitation) invités à cette présentation ont pu bien échanger sur le sujet avec une démarche personnelle de devenir intervenants pairs et/ou afin de mieux comprendre l'articulation du projet EPoP avec les différents groupes sur le territoire Audois qui s'engagent dans la pair-aidance. « Il n'est pas question de concurrence » a précisé Mélanie Rouméguère, chaque groupe a la liberté de poursuivre ses actions. Il sera important de développer l'interconnaissance et de constituer un réseau plus large au service des personnes en situation de handicap.

## LA FORMATION DES INTERVENANTS PAIRS

Cette formation de 35 heures est en

construction pour s'adapter au mieux aux besoins spécifiques des candidats. Plusieurs modules seront proposés autour des objectifs de partage des savoirs expérientiels et de la mise en œuvre de projets. La formation est financée par l'Agence Régionale de Santé pour 10 personnes. Elle se déroulera en demi-journée sur 3 à 4 mois avec un démarrage fin 2024, début 2025, programmée initialement à Carcassonne.

A ce jour, le projet EPoP ne concerne que des personnes en situation de handicap. Les aidants n'ont pas la possibilité de devenir des intervenants pairs.

## Projet EPoP

# UNE NOUVELLE INFIRMIÈRE DANS L'ÉQUIPE DE LA MDPH

Début septembre, nous avons accueilli Amandine Dubois qui intègre l'équipe du service d'évaluation médico-sociale en tant qu'infirmière.

## DE L'USSAP à LA MDPH

Amandine Dubois a un long parcours professionnel comme soignante en pédopsychiatrie et psychiatrie adulte au sein de l'USSAP.

Elle a ensuite intégré le Conseil Départemental, sur une mission de santé publique pour le dépistage des troubles du neurodéveloppement chez l'enfant, s'assurant des conditions favorables de développement. Elle était aussi en charge du traitement des signalements concernant des personnes vulnérables âgées ou handicapées apportant son expertise de soignante.

La mission de santé publique lui

tient à cœur et c'est au sein de la MDPH qu'elle a décidé de la poursuivre.



## L'ÉVALUATION ADULTE

Amandine traitera des demandes d'accès aux droits pour des personnes adultes, dans le champ de l'employabilité. Elle évaluera le retentissement du handicap dans le cadre du maintien ou du retour en emploi concernant la reconnaissance en qualité de travailleur handicapé et l'ouverture de droits à l'allocation adulte handicapé. Les journées d'intégration programmées avant la prise de poste et le tutorat facilitent son intégration.

# CDAPH FONCTIONNELLE

Le 16 septembre, tous les agents de la MDPH ainsi que des membres de la CDAPH étaient réunis à l'Hôtel du Département dans un objectif de partage d'informations pour le bon fonctionnement de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées. Cette séance était présidée par Françoise Navarro Estalle, conseillère départementale.

## PRÉSENTATION DU CDCA

Nous avons accueilli Mme Agnès MEROC, chargée de mission à la Direction de l'Autonomie qui nous a présenté le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA).

Créé par **la loi d'adaptation de la société au vieillissement**, le CDCA est une instance d'information, de dialogue et de concertation pour prendre en compte les besoins des usagers. Ce conseil est composé de 2 formations spécialisées, une pour les questions relatives aux personnes âgées et une autre pour les personnes handicapées, qui rendent leurs travaux en formation plénière.

La « **formation spécialisée personnes handicapées** » est constituée d'un collège d'usagers (personnes en situation de handicap et aidants), un collège d'institutions, un collège d'organismes et professionnels et un collège où l'on retrouvera notamment les bailleurs sociaux, des personnes physiques ou morales concernées par la politique de l'autonomie.

## LES COMPÉTENCES DU CDCA

Le CDCA est compétent en matière de prévention de la perte d'autonomie, d'accompagnement

médico-social et d'accès aux soins et aux aides humaines ou techniques. Il est aussi compétent en matière d'accessibilité, de logement, d'habitat collectif, d'urbanisme, de transport, de scolarisation, d'intégration sociale, professionnelle et d'accès à l'activité physique, aux loisirs, à la vie associative, à la culture et au tourisme.

Le CDCA est **consulté pour avis** sur le schéma régional de santé, le schéma régional d'organisation sociale et médico-sociale, les schémas départementaux pour les personnes âgées ou handicapées.

**Il est informé** sur le contenu et l'application du plan départemental de l'Habitat, du programme départemental d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés, des schémas d'équipement et d'accompagnement des personnes handicapées dans le département.

**Il formule des recommandations** visant au respect des droits et à la bienveillance des personnes âgées et personnes handicapées, à la valorisation et au soutien des proches aidants

Le CDCA peut débattre sur toute question concernant la politique de l'autonomie et formuler des propositions de sa propre initiative ou par saisine du Conseil

départemental ou de toute institution.

## PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DES CDAPH

Pour les 7 premiers mois de 2024, 1100 dossiers ont été présentés en CDAPH plénières, 7476 dossiers en séances simplifiées. 14 séances spécialisées ont permis de recevoir 26 personnes. Il y a aussi eu 10 conciliations. On constate une augmentation globale de 0.6 mois des délais de traitement de demandes, soit une moyenne de 3.02 mois, restant tout de même inférieur au délai réglementaire de 4 mois. On note un accroissement du nombre de demandes déposées soit +12.16 % par rapport à la même période en 2023 avec une hausse importante sur le volet de l'employabilité (attribution et renouvellement de l'allocation Adulte Handicapé).

Les modalités d'organisation des commissions ont été reprécisées dans le règlement intérieur afin de faciliter l'atteinte du quorum de 50% des membres pour que la commission délibère et ne génère pas de retard dans la prise de décision.

# PRÉSENCE DE LA MDPH SUR DES ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS PAR LES PARTENAIRES

Les événements extérieurs contribuent à la démarche de « l'aller-vers » que développe la MDPH. Les agents qui participent à ces manifestations se déplacent sur tout le territoire audois, au-devant des personnes en demande d'informations et de recommandations.

## SALON DES SENIORS À CASTELNAUDARY

La MDPH faisait partie des exposants le samedi 14 septembre. Un stand était tenu par un agent de la MDPH, pour accueillir les visiteurs et répondre à leurs questions concernant le formulaire

de demande et l'accès aux droits.

## PRÉSENTATION DU SERVICE SOCIAL À L'HÔPITAL PRIVÉ DU GRAND NARBONNE

Le 24 septembre, 3 agents étaient présents pour répondre aux questions des patients, du personnel

de l'Hôpital. C'était aussi un moment favorable à l'interconnaissance des intervenants des différents services sociaux représentés.

# EN COMPLÉMENT D'INFO

## PRÉPAREZ LE DUODAY

DuoDay s'inscrit dans la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, partout en France et en Outre-mer. C'est une journée de stage découverte en entreprise, non rémunérée, pour toutes personnes en situation de handicap. Le 21 novembre 2024, personnes en situation de handicap et employeurs auront cette opportunité de rencontre.

### LE PRINCIPE DUODAY

Une entreprise, une collectivité ou une association accueille, à l'occasion d'une journée nationale, le 21 novembre en 2024, une personne en situation de handicap en duo avec un professionnel volontaire. Au programme de cette journée : découverte du métier, participation active, immersion en entreprise. Cette journée représente une opportunité de rencontre pour changer de regard et, ensemble, dépasser les préjugés.

### POUR L'EMPLOYEUR

DuoDay lui permet de :

- Découvrir les atouts et qualités professionnelles de travailleurs en situation de handicap, lors d'un moment chaleureux et bienveillant,
- Valoriser ses ressources humaines en les impliquant,

- S'ouvrir à la diversité et au handicap en particulier,
- Communiquer sur ses valeurs sociales,
- Renforcer l'exemplarité de sa politique sociale déjà engagée.

### POUR LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

DuoDay offre l'opportunité de :

- Découvrir un environnement de travail,
- Préciser un projet professionnel,
- Amorcer un parcours d'insertion,
- Convaincre un employeur de ses possibilités en terme d'intégration, de performance et d'autonomie.

### COMMENT ÇA MARCHE ?

L'employeur se connecte sur [duoday.fr](http://duoday.fr) et crée un compte. Il dépose les offres de duo proposées par ses collaborateurs.

De leur côté, les personnes handicapées procèdent de la même façon et accèdent à toutes les offres de duo proposées et se positionnent sur celles qui les intéressent le plus.

[Formulaires en ligne](#)

### DES TEMOIGNAGES

Vous pouvez retrouver sur le [site de Cap Emploi11](#) :

- [des témoignages d'entreprises](#) ayant participé au DuoDay
- [un retour d'expérience](#) pour une personne en situation de handicap.



## LE CENTRE D'APPEL ARRADV

Grâce à un numéro vert national et gratuit, le centre d'appel apporte une réponse spécialisée à destination des personnes déficientes visuelles. Il les oriente vers les bons interlocuteurs ou organise une rencontre.

### LE CENTRE D'APPEL

C'est un centre de conseil qui permet la mise en relation des personnes malvoyantes avec des professionnels par visioconférence. Une équipe pluridisciplinaire accompagne les personnes, les aidants et les professionnels par téléphone.

Tous les professionnels sont formés à l'écoute active, analysent la situation, identifient les besoins pour faciliter le parcours de la personne et améliorer sa qualité de vie.

### DES RESSOURCES

Le centre d'appel ARRADV dispose d'un carnet d'adresses de spécialistes de la basse vision situés dans toute la France, de services de réadaptation, d'associations d'aide à domicile, de formations professionnelles...

Il fournit des informations pratiques pour la vie quotidienne, sociale et professionnelle. Il formule des conseils personnalisés sur les aides techniques, l'adaptation du logement, les transports ...

0 800 013 010

Service & appel gratuits

# DU CÔTÉ DES PARTENAIRES

## ASSOCIATION BIBLIOTHÈQUE BRAILLE ENFANTINE (ABBE)

### LA LECTURE EN PARTAGE

Cette association est au service d'un large public : les enfants de 4 à 12 ans non-voyants et déficients visuels, parents non-voyants et déficients visuels, leur entourage, des structures spécialisées, des écoles non spécialisées accueillant des enfants non-voyants ou déficients visuels, des bibliothèques. ABBE souhaite « rendre accessible un monde de personnages, d'histoires et de connaissances » aux familles concernées par la déficience visuelle.

### PLUS DE 7700 OUVRAGES

Elle souhaite favoriser le partage et la transmission entre l'enfant et l'entourage.

La bibliothèque dispose de plus de 5500 albums, contes, romans et plus de 1300 documentaires et romans documentaires.

Elle propose des ouvrages en différents formats :

- Plus de 5000 livres adaptés avec des illustrations d'origine, en braille et en gros caractères en face à face
- Une création de plus de 400

livres à toucher avec des dessins en relief

- Plus de 4800 ouvrages numériques

### PRÊT À DISTANCE

L'association est implantée à Paris et organise un prêt de livres par correspondance, envoyés à domicile et par téléchargement.

Vous pouvez suivre leurs actualités sur [Facebook](#)

Vous retrouverez les modalités

d'adhésion et les tarifs

d'abonnement sur leur [site internet](#)

## HANDI'SCHOOL

C'est un dispositif proposé par le Comité Handisport de l'Aude. Il permet l'accès au sport pour les jeunes, jusqu'à 18 ans, en situation de handicap physique et/ou mental.

De nombreuses activités sportives sont proposées sur des mercredis, de 14 H à 15 H30, au Gymnase Camille Saëns à Carcassonne.

Pour toutes informations et inscriptions, vous pouvez contacter le comité

**04.68.47.28.56**

[cd11@handisport.org](mailto:cd11@handisport.org)

## À VENIR

### 12 octobre 2024 DE 9H à 15H Salon du collégien, du lycéen et de l'apprenti À la Halle aux grains de Castelnaudary

Évènement organisé par « Ensemble parents » avec le soutien de la ville de Castelnaudary. La MDPH tiendra un stand d'information.

### 12 octobre Après-midi à la Cité des Sports de Carcassonne

Évènement organisé par l'UNAFAM Dans le cadre des semaines d'information sur la santé mentale. Flashmob d'ouverture, ateliers d'activité physique ainsi que des tables rondes seront proposés. Présence de stands d'associations.

### A vos agendas ! 10 décembre Journée régionale sur les soins de proximité au Palais des congrès de Carcassonne

Évènement organisé par France Assos Santé Occitanie et la fédération de l'exercice coordonné pluriprofessionnel en soins primaires

Si vous souhaitez faire paraître une annonce, merci d'envoyer votre information sous la forme d'une affiche par mail à [mdphinfo@aude.fr](mailto:mdphinfo@aude.fr).

**MDPH de l'AUDE** 18 rue du Moulin de la Seigne 11855 CARCASSONNE cedex 9

Téléphone **0800 77 77 32**

Mail [mdph@aude.fr](mailto:mdph@aude.fr)

Site internet <https://mdph.aude.fr/>